

DÉLÉGATION TERRITORIALE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE  
Sécurité sanitaire des personnes et de l'environnement

Affaire suivie par : Rodrigue LETORT  
Tél : 02.49.10.41.80  
Courriel : rodrigue.letort@ars.sante.fr

Monsieur le Préfet de la Loire-Atlantique  
Direction de la Coordination et du Management  
de l'Action Publique  
Bureau des procédures d'utilité publique

Nantes, le **22 JUIL. 2015**

Référence à rappeler : Avis AE Centrale Photovoltaïque.docx

Copie à : Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, De l'Aménagement et du Logement, Service Connaissance des Territoires et Evaluation.

**Objet :** Communes de Indre et Saint Herblain – Projet de parc photovoltaïque au lieu dit Tougas.

Par courrier du 15 juillet 2015, vous m'avez adressé pour contribution à l'avis de l'autorité environnementale, un exemplaire du dossier cité en objet.

L'étude d'impact a été évaluée au regard des enjeux sanitaires vis-à-vis des nuisances sonores, de la protection des captages d'alimentation en eau destinée à la consommation humaine, de la qualité de l'air, des effets optiques et des champs électromagnétiques.

L'étude d'impact est de qualité et a été soigneusement rédigée en prenant en compte les conclusions reprises par le guide sectoriel sur la prise en compte de l'environnement dans les installations photovoltaïques, éditée en juin 2009 par le ministère de l'écologie, de l'environnement, du développement durable, et de l'aménagement du territoire.

P/La Directrice Générale,  
Par délégation  
L'ingénieur d'études sanitaires

Rodrigue LETORT